



Conseil Communal Séance du 4 février 2019

Monsieur Michel FAWAY
Conseiller communal

Monsieur le Conseiller communal,

« La Ferme des Enfants » - « Centre Nature de Liège » est une asbl créée en 1988, établie sur les hauteurs de Ste Walburge, rue Vieille Voie de Tongres.

Son but est de sensibiliser et éduquer tous types de citoyens, et particulièrement les enfants, les bénéficiaires des services d'associations socioculturelles et les personnes en situation de handicap à la compréhension de l'environnement dans sa réalité économique, sociale et culturelle (techniques et pratiques de l'agriculture, alimentation saine, découverte des soins à donner aux animaux...). Une convention lie l'asbl à la Ville de Liège avec notamment la mise à disposition de 2 agents Ville de Liège afin de veiller à son bon fonctionnement.

Une partie des terrains qu'elle occupe appartient à un privé. Cette mise à disposition se faisait sans accord officiel, avec une simple tolérance depuis plus de 20 ans. Cette parcelle héberge une grande partie du cheptel (moutons, chèvres et ânes).

Les autres parcelles gérées par la Ferme des Enfants le sont via une convention avec la Ville de Liège mais leur morphologie ne permet pas d'accueillir les animaux cités pour y pâturer.

Le propriétaire a donc signifié fin 2018 son souhait de récupérer les parcelles lui appartenant. Ce en quoi il était parfaitement dans son bon droit. Cela engendrait ainsi le départ du cheptel dans un délai très bref. Ce départ met en danger les animaux concernés sachant que leur gestation prévoit la mise bas entre le 15 janvier et fin avril. S'ajoute à cela une période de deux mois de sevrage.

Deux pistes ont dès lors été envisagées dans l'urgence.

Tout d'abord, une étude juridique a été effectuée. Sur base de celle-ci, le propriétaire a été contacté afin d'obtenir un préavis supérieur à celui proposé initialement. Il a finalement marqué son accord, en date du 24 janvier dernier et autorise l'occupation des lieux jusqu'au le 1^{er} août 2019.

Parallèlement à cela, le service de la Régie Foncière, avec le soutien de ma collègue Maggy Yerna, a proposé un terrain répondant aux exigences nécessaires au bien-être des animaux. Situé rue Haut des Tawes, à une distance raisonnable de la ferme, il répond aux besoins du cheptel.

Une réflexion est actuellement en cours dans le cadre du réaménagement de cette parcelle.

L'avenir et le fonctionnement de ce remarquable outil pédagogique peut donc être envisagé avec optimisme.

L'Echevin,

Julie FERNANDEZ FERNANDEZ.